

La note de Conjoncture de la CAPEB

UN SUPPLÉMENT
DE LA LETTRE
D'INFORMATION
HEBDOMADAIRE
DU RÉSEAU

Conjoncture du

3^e trimestre 2025

Octobre 2025

Mémo 3^e trim.
(évolution en volume)

Activité artisanat
du bâtiment

↘ -3,5 %

Neuf

↘ -6 %

Entretien-Rénovation

↘ -1,5 %



EN SYNTHÈSE

UN REDRESSEMENT DE L'ACTIVITÉ TOUJOURS HORS DE PORTÉE : L'ARTISANAT DU BÂTIMENT RESTE SOUS PRESSION

Au 3^e trimestre 2025, l'activité de l'artisanat du bâtiment poursuit son recul : en volume, elle est inférieure de 3,5 % au 3^e trimestre 2024 (après -4,5 % au trimestre précédent). En construction neuve, le repli est toujours le plus significatif bien que son rythme ralentisse (-6 % après -9 %). En revanche, la trajectoire ne s'améliore pas pour l'entretien-amélioration ni pour la rénovation énergétique (-1,5 % comme au trimestre précédent).

Le volume d'activité des entreprises artisanales du bâtiment recule de 3,5 % au troisième trimestre 2025 en glissement annuel. Le segment le plus en difficulté est une nouvelle fois la construction neuve, dont les difficultés persistent et se traduisent par un recul du volume d'activité de 6 % en glissement annuel (-9 % au trimestre précédent). Autorisations et mises en chantiers montrent des signes d'infexion : au mois d'août 2025, on dénombre 365 200 autorisations et 272 800 mises en chantier cumulées sur 12 mois, en hausse de respectivement 7 % et 3,1 % par rapport au cumul d'août 2024.

Dans l'entretien-amélioration, la tendance ne s'améliore pas et le recul de l'activité se poursuit au même rythme qu'au trimestre précédent (-1,5 %), malgré la reprise des ventes de logements anciens qui augmentent de 9 % sur un an et atteignent 912 000 unités en juillet 2025. Par ailleurs, les travaux de rénovation énergétique des logements poursuivent leur baisse (-1,5 %), affectés par le blocage temporaire des aides durant l'été et l'instabilité réglementaire qui alimente l'attentisme des ménages.

L'activité recule pour l'ensemble des corps de métier, avec des intensités variables. La menuiserie-serrurerie enregistre la plus forte contraction

(-4,5 %), devant la maçonnerie (-4 %), l'électricité (-3,5 %) et l'aménagement-décoration-plâtrerie (-3 %). Les entreprises de couverture-plomberie-chauffage affichent le repli le plus modéré (-2,5 %). À l'échelle territoriale également, le repli est généralisé. Le Centre-Val de Loire affiche le recul le plus prononcé (-5,5 %), tandis que l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne se situent à -4,5 %, la Normandie à -4 %. Le repli est de -3,5 % dans les Pays de la Loire, les Hauts-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes, de -3 % en Île-de-France ; il est plus contenu dans le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté (-2,5 %) ainsi qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-2 %).

Le secteur du bâtiment ne peut s'appuyer ni sur la stabilité du contexte politique ni sur une demande solide pour faciliter son rétablissement. La lente remontée des autorisations et mises en chantiers et la reprise progressive des ventes de logements anciens ne se traduisent pas encore nettement en activité. Ainsi, les soldes d'opinion sur les carnets de commandes sont encore défavorables, ce qui signifie qu'une part plus importante des entreprises artisanales constate une dégradation plutôt qu'une amélioration. Toutefois, nous notons ce trimestre une première amélioration : le nombre de jours de travail à venir dans les carnets de commandes

progresse pour la première fois depuis 2022, pour s'établir à 74 jours en moyenne, soit le même niveau qu'au 1^{er} trimestre 2024. Ces deux indicateurs, incompatibles en apparence, signifient que certaines entreprises observent une amélioration significative de leur situation et tirent la moyenne vers le haut, tandis que d'autres demeurent en difficulté.

Les entreprises sont toujours contraintes, leur solde d'opinion sur la trésorerie marquant une dégradation par rapport au trimestre précédent pour s'établir à -15 points alors que le solde d'opinion sur les marges reste négatif à -10 points. L'emploi salarié également demeure mal orienté, avec un repli de 2,9 % sur un an au deuxième trimestre 2025 : une tendance qui devrait se prolonger sur la fin de l'année 2025. L'instabilité politique, marquée par l'absence de majorité claire et des tensions persistantes entre les principales forces parlementaires, complique l'adoption du budget 2025 et contribue à plomber un retour à l'activité déjà poussif. Restaurer un climat de confiance chez les ménages comme les entreprises semble incontournable pour que le secteur se rétablisse pleinement : en attendant cette éventuelle amélioration, l'année 2025 verra le recul de l'activité de l'artisanat du bâtiment se poursuivre.

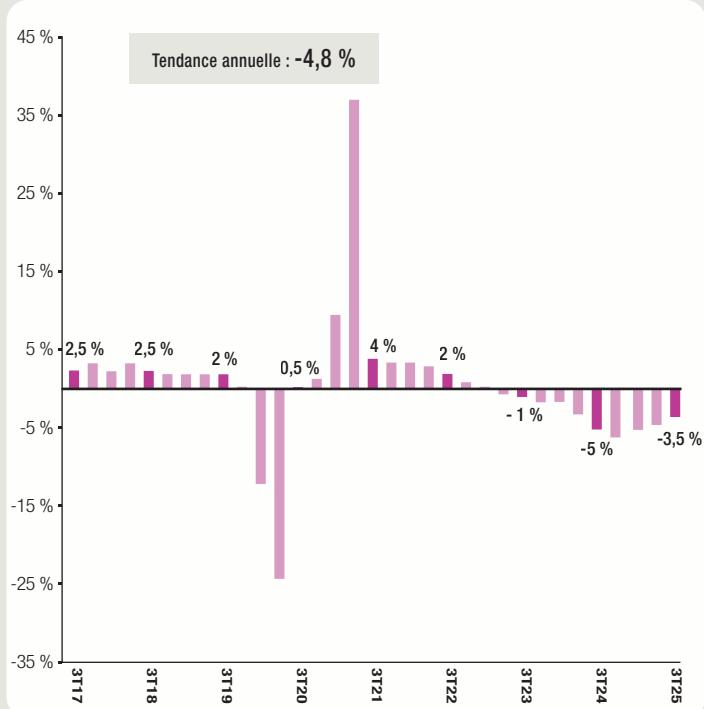
VOLUME D'ACTIVITÉ

Le recul de l'activité se poursuit

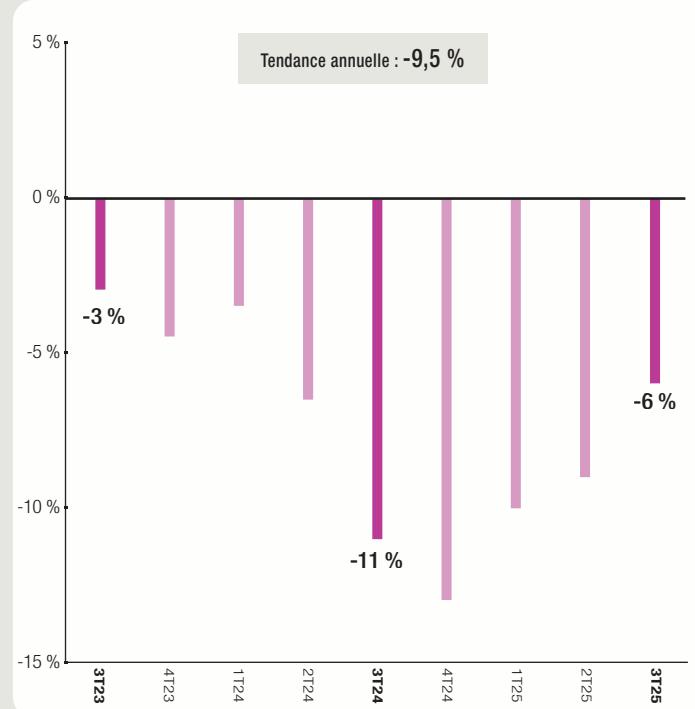
Au troisième trimestre 2025, le recul du volume activité des entreprises artisanales du bâtiment est encore significatif, bien que la contraction ralentisse pour le troisième trimestre consécutif. Il s'établit à -3,5 % par rapport au troisième trimestre 2024. En construction neuve, le repli reste important mais

s'atténue : -6 % au troisième trimestre 2025 par rapport au troisième trimestre 2024, après -9 % au trimestre précédent. Le recul se poursuit au même rythme qu'au trimestre précédent en entretien-amélioration comme pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements (-1,5 %).

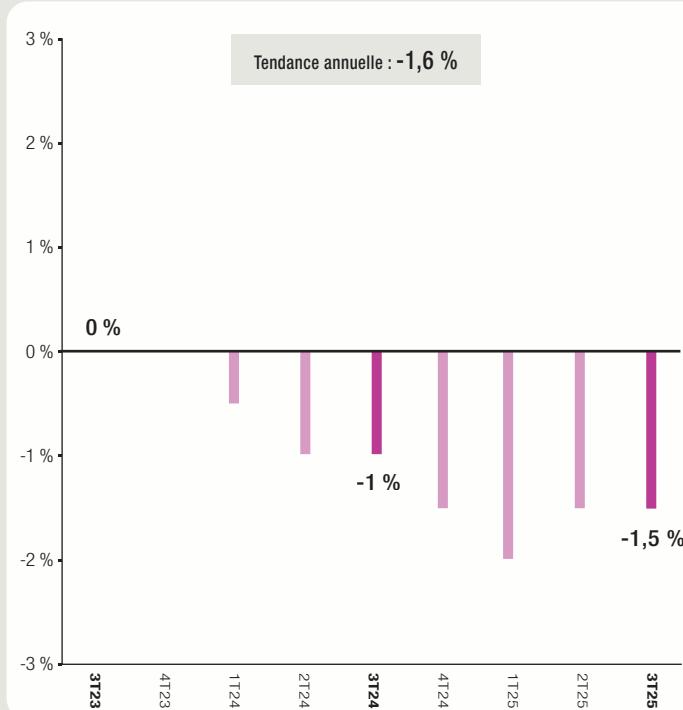
Activité artisanat



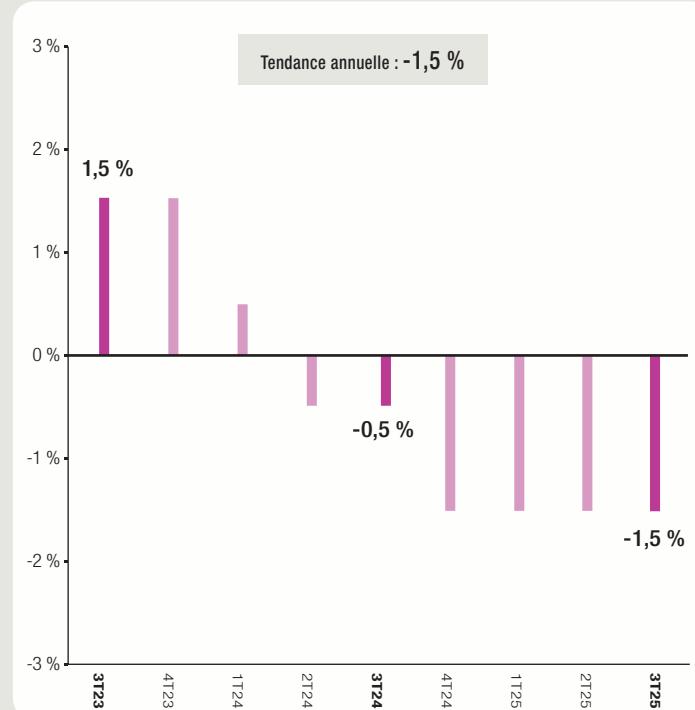
Construction neuve



Entretien-rénovation (y compris travaux de performance énergétique)



Travaux de rénovation énergétique



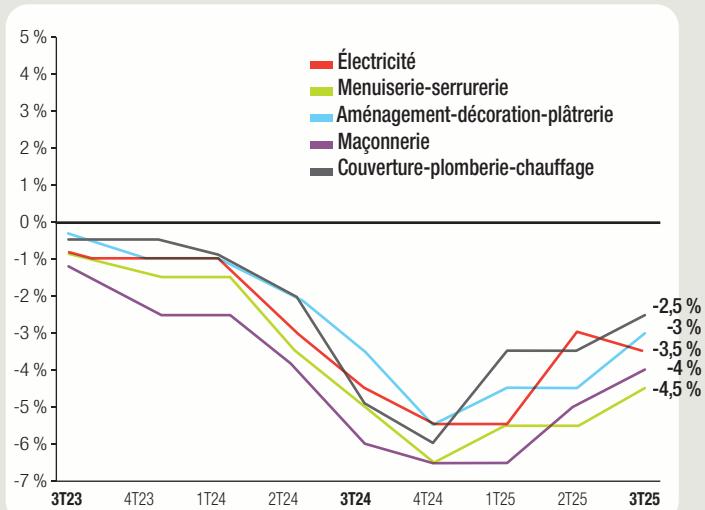
Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ

ACTIVITÉ PAR CORPS DE MÉTIERS

L'activité se replie encore pour tous les corps de métiers

Le recul du volume d'activité se poursuit pour tous les corps de métiers en glissement annuel au troisième trimestre 2025. Les entreprises de menuiserie-serrurerie enregistrent la plus forte contraction (-4,5 %), suivie des entreprises de maçonnerie (-4 %), d'électricité (-3,5 %) ainsi que d'aménagement-décoration-plâtrerie (-3 %). Les entreprises de couverture-plomberie-chauffage affiche le recul le plus modéré (-2,5 %).

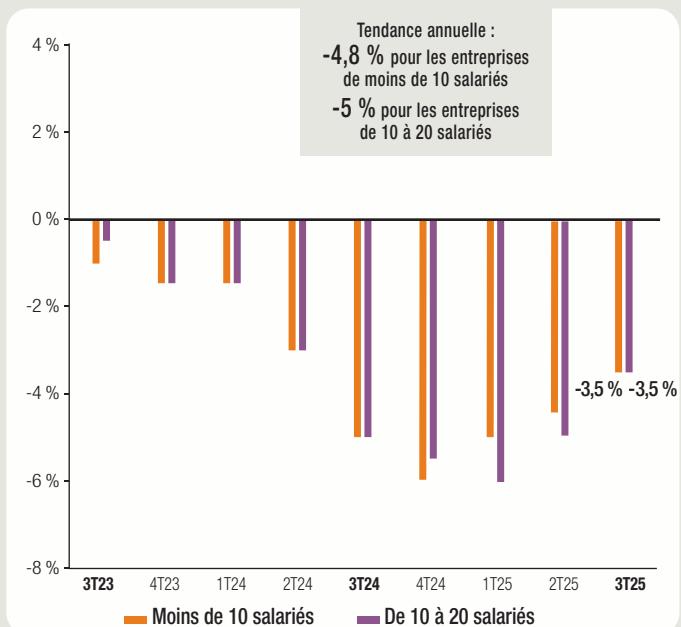


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR TAILLE D'ENTREPRISE

Recul de l'activité au même rythme pour toute taille d'entreprise artisanale

Au troisième trimestre 2025, les entreprises artisanales de moins de 10 salariés enregistrent un recul de l'activité en glissement annuel identique à celui des entreprises artisanales de 10 à 20 salariés (-3,5 % en volume).

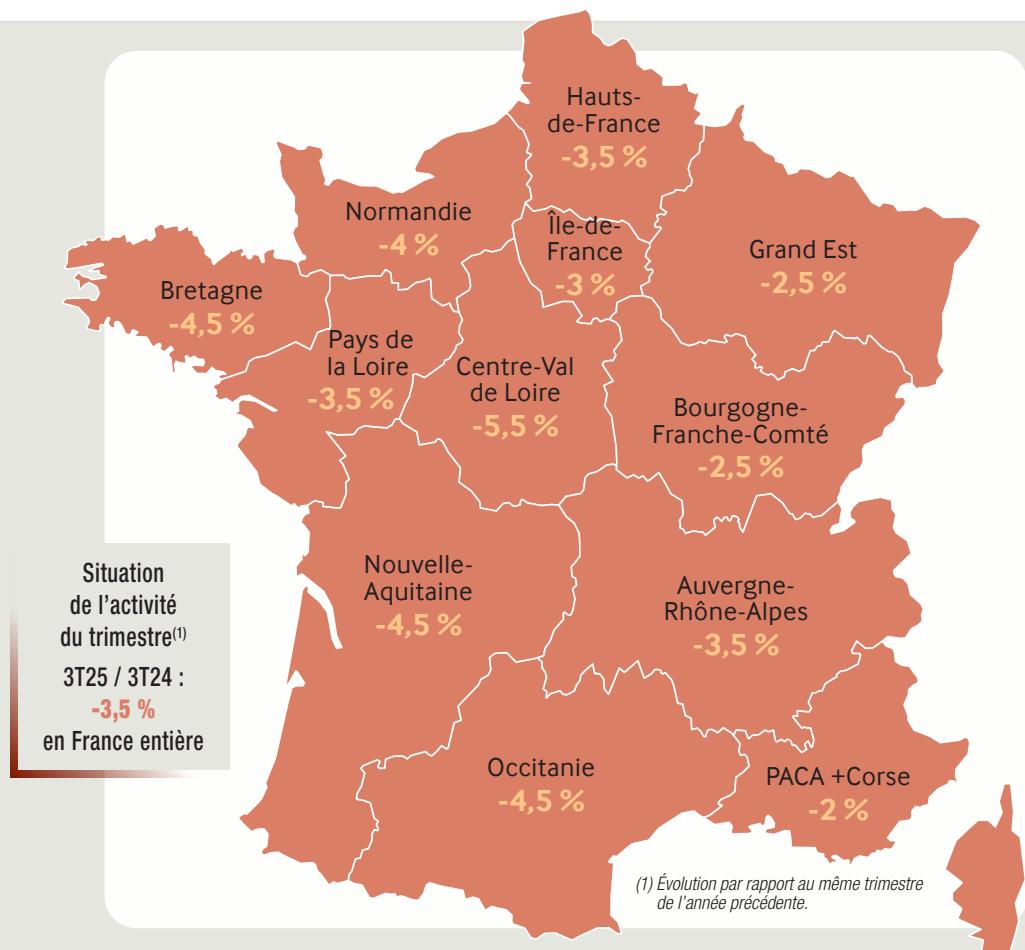


Source : CAPEB - Xerfi, taux de croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente.

ACTIVITÉ PAR RÉGION

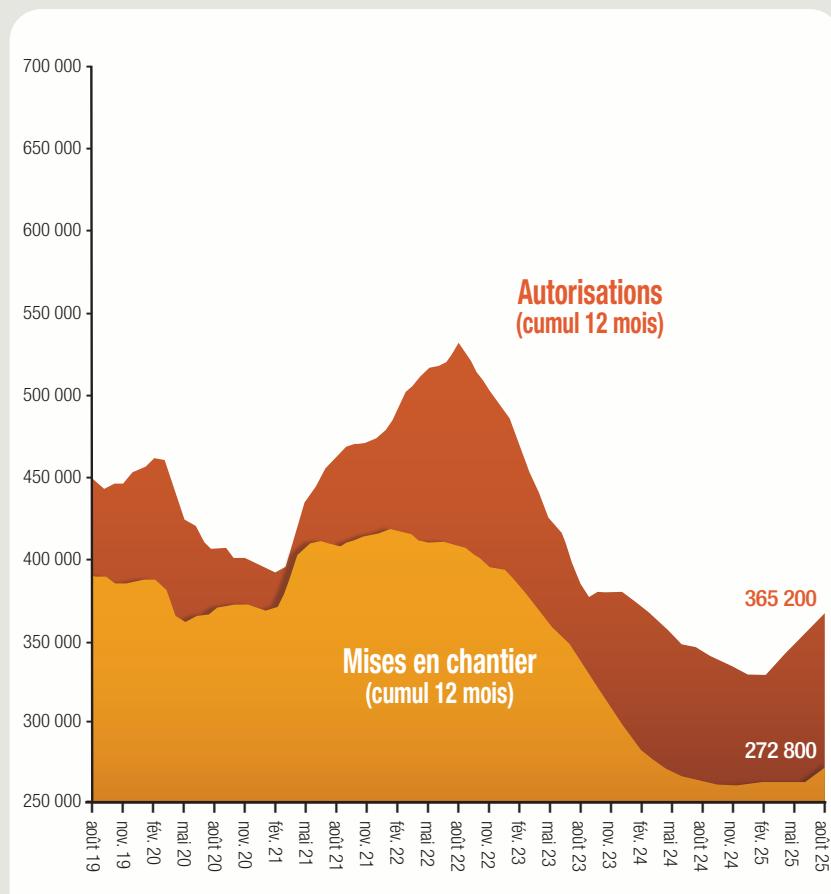
Activité réalisée au 3T2025

L'ensemble des régions observe encore un recul du volume d'activité au 3^e trimestre 2025, compris entre -2 % et -5,5 %. Comme au trimestre précédent, le recul le plus marqué concerne la région Centre-Val de Loire (-5,5 %), suivie par les régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Bretagne (-4,5 %) ainsi que la Normandie (-4 %). Le recul s'établit à -3,5 % dans les Pays de la Loire, les Hauts-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, et à -3 % pour l'Île-de-France. Enfin, la contraction de l'activité est plus contenue dans le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté (-2,5 %), ainsi qu'en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (-2 %).



NEUF : AUTORISATIONS ET MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS

Les autorisations et mises en chantier



En août 2025, les autorisations de logements enregistrent un léger recul (-1,4 % en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés), après une relative stabilisation observée en juillet. En parallèle, environ 30 200 logements ont été mis en chantier, ce qui représente une augmentation marquée de 21,5 % par rapport à juillet.

Sur les douze mois glissants de septembre 2024 à août 2025, le nombre total d'autorisations s'établit à 365 200 logements, en progression de 7 % par rapport à la période précédente. Cette amélioration globale résulte principalement du dynamisme des logements collectifs et en résidence, tandis que la reprise reste plus modérée dans le segment individuel. En effet, les logements individuels, au sens large, totalisent 128 200 autorisations, en hausse de 5,5 %, avec une progression de 4,3 % pour les logements individuels purs (81 200 unités) et de 7,5 % pour les logements individuels groupés (47 000 unités). Les logements collectifs connaissent également une évolution favorable, atteignant 190 100 autorisations, soit une augmentation de 7,5 % sur un an. Enfin, les logements en résidence (étudiants, personnes âgées, tourisme, etc.) s'élèvent à 46 900 autorisations, en nette hausse de 9,2 %, confirmant la vitalité de ce segment spécifique.

S'agissant des mises en chantier, la tendance est plus mesurée. Sur la même période, de septembre 2024 à août 2025, 272 800 logements ont été mis en chantier, soit une hausse de 3,1 % par rapport aux douze mois précédents. Cette évolution recouvre également des disparités notables : les logements individuels, avec 100 200 unités, reculent légèrement (-1,6 %), sous l'effet notamment du net repli des logements individuels purs (-7 %, soit 66 300 unités), tandis que les logements individuels groupés enregistrent une progression de 10,8 % (33 900 unités). Les logements collectifs, pour leur part, affichent 138 100 mises en chantier, en augmentation de 5,5 %, et les logements en résidence atteignent 34 400 unités, soit une hausse de 8,5 %.

À noter que le niveau des autorisations comme des mises en chantiers demeure inférieur de 14 et 23 % respectivement par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

Type de logements autorisés

Cumul des 12 derniers mois

(résultats à la fin août 2025)

Variation

(septembre 2024 à août 2025 / septembre 2023 à août 2024)

Individuel	128 200	+ 5,5 %
- Individuels purs	81 200	+ 4,3 %
- Individuels groupés	47 000	+ 7,5 %
Collectifs	190 100	+ 7,5 %
Logements en résidence	46 900	+ 9,2 %
Total	365 200	+ 7 %

Type de logements mis en chantier

Cumul des 12 derniers mois

(résultats à la fin août 2025)

Variation

(septembre 2024 à août 2025 / septembre 2023 à août 2024)

Individuels	100 200	- 1,6 %
- Individuels purs	66 300	- 7 %
- Individuels groupés	33 900	+ 10,8 %
Collectifs	138 100	+ 5,5 %
Logements en résidence	34 400	+ 8,5 %
Total	272 800	+ 3,1 %

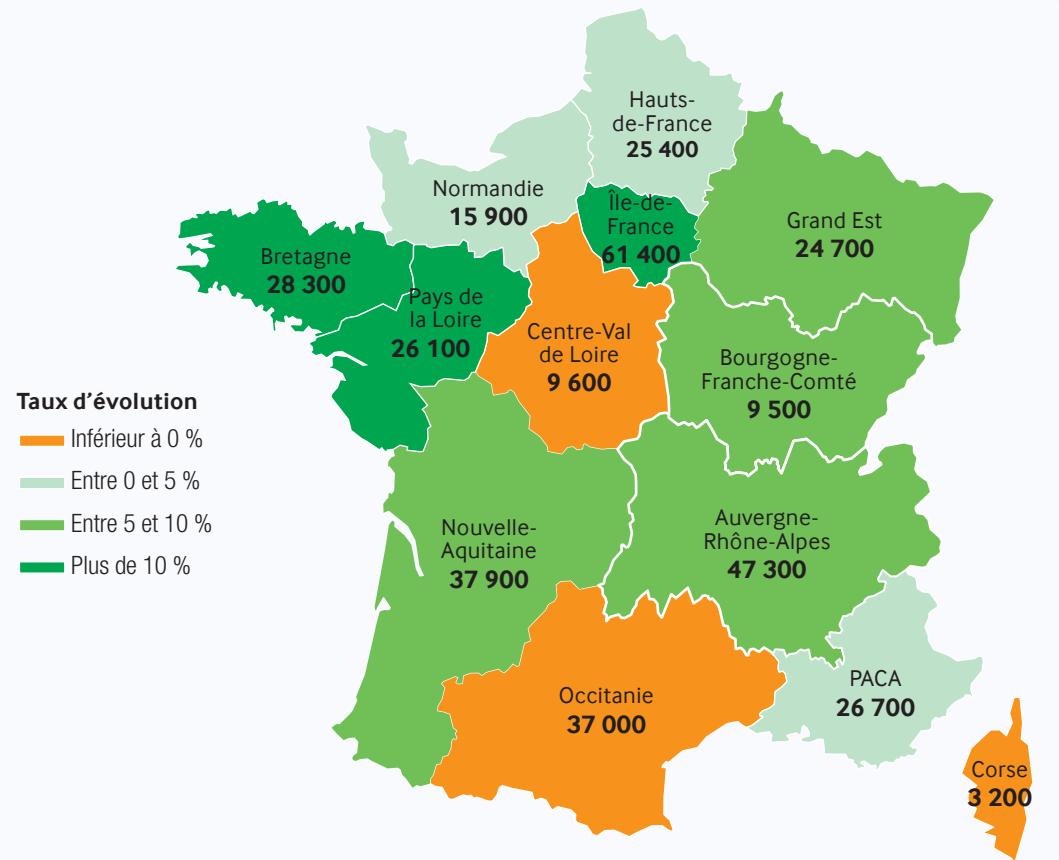
Source : SDES, Sita@del2 (en date réelle estimée), estimation des chiffres à partir des données collectées, complétée par des travaux de modélisation et des enquêtes annuelles.

La somme des valeurs peut ne pas correspondre exactement aux totaux en raison des arrondis.

Avertissement : les estimations des mises en chantiers sont susceptibles de donner lieu à des révisions significatives en raison des perturbations sur les délais depuis la crise sanitaire.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR RÉGION

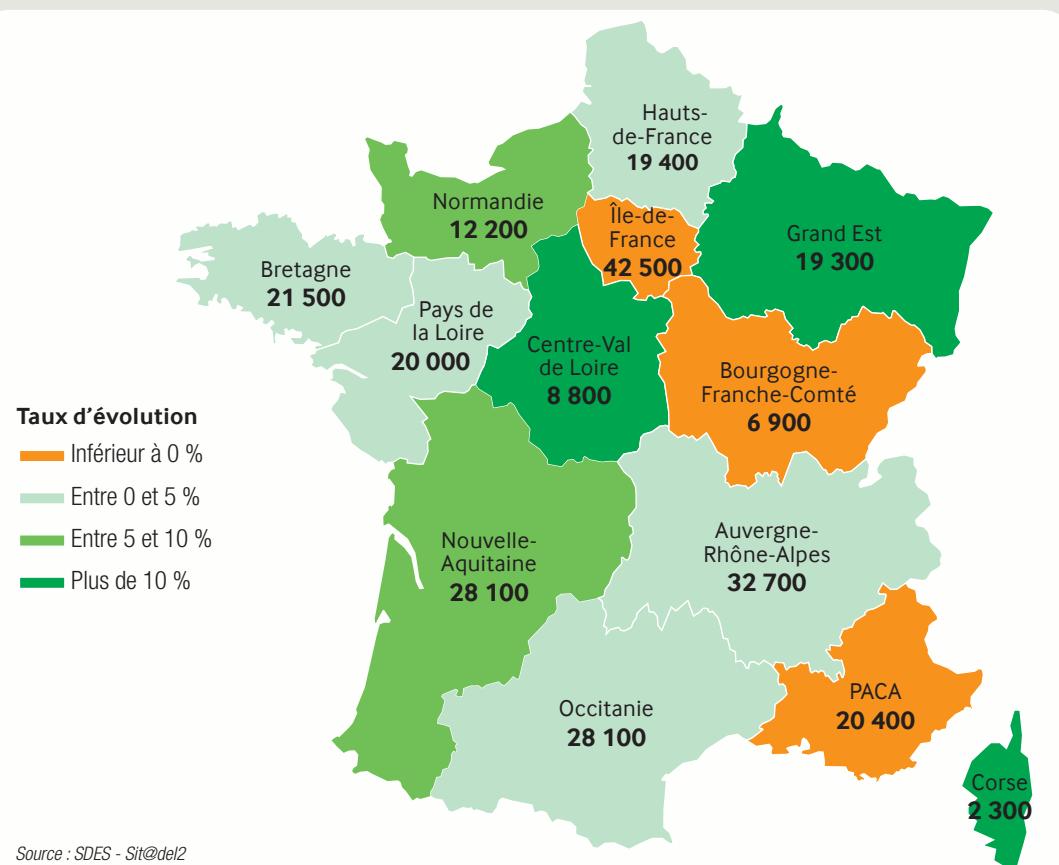
LOGEMENTS AUTORISÉS (DE SEPTEMBRE 2024 À AOÛT 2025)



À l'échelle régionale, le cumul sur 12 mois des autorisations est majoritairement en progression en août 2025 par rapport à août 2024, les seules exceptions étant les régions Centre-Val de Loire (-9,8 %), Corse (-14,4 %) et Occitanie dans une moindre mesure (-0,4 %). Les progressions les plus marquées concernent les régions Île-de-France (+13 %), Bretagne (+17,4 %) et Pays de la Loire (+22,7 %). Pour les autres régions, la variation est comprise entre +3,2 % (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et +8,9 % (Nouvelle-Aquitaine).

Grille de lecture : dans la région Occitanie, le nombre de permis de construire cumulés sur une période d'un an, allant de septembre 2024 à août 2025, a enregistré un recul par rapport à la période de douze mois précédente. Ainsi à la fin août 2025, le cumul sur un an des permis de construire s'établissait à 37 000.

LOGEMENTS MIS EN CHANTIER (DE SEPTEMBRE 2024 À AOÛT 2025)

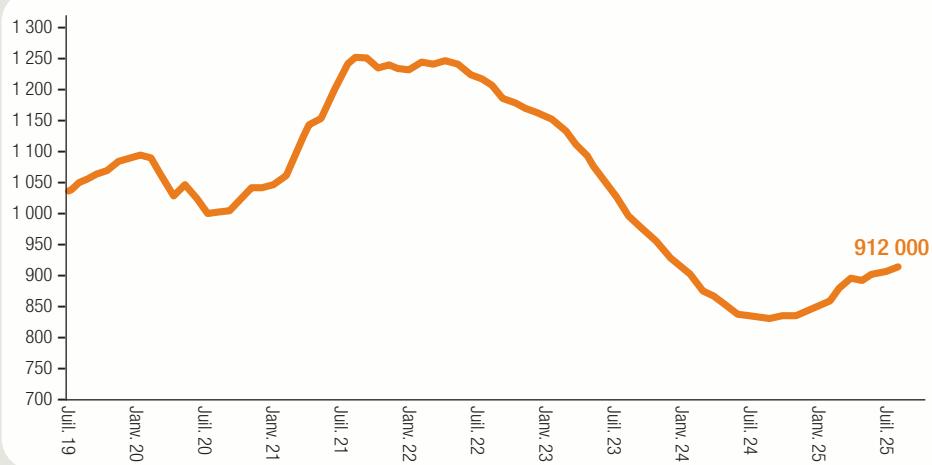


Tout comme les autorisations, les mises en chantier cumulées sur 12 mois évoluent positivement sur un an dans la majorité des régions, à l'exception de l'Île-de-France (-3,5 %) de la Bourgogne-Franche-Comté (-8,8 %) et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,7 %). La progression est particulièrement marquée en région Normandie (+8,1 %), Nouvelle-Aquitaine (+9 %) et Grand Est (+10,2 %), et plus encore en Centre-Val de Loire (+21,2 %) et Corse (+18,1 %).

Grille de lecture : dans la région Corse, le nombre de logements mis en chantier cumulés sur une période d'un an, allant de septembre 2024 à août 2025, a enregistré une progression de plus de 10 % par rapport à la période de douze mois précédente. Ainsi à la fin août 2025, le cumul sur un an de logements mis en chantier s'établissait à 2 300.

ANCIEN : VENTES DE LOGEMENTS

Nombre de ventes de logements anciens cumulées sur les douze derniers mois



Source : IGEDD d'après Insee, base notariale et DGFiP (MEDOC).

912 000 logements anciens vendus

En juillet 2025, les ventes de logements anciens cumulées sur 12 mois poursuivent leur reprise et atteignent 912 000 unités, niveau supérieur de 9 % à celui de juillet 2024.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Le solde d'opinion s'approche de l'équilibre

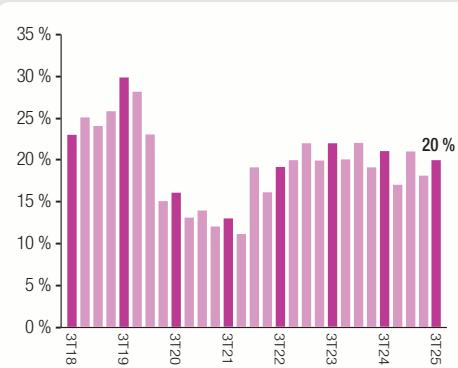
12 % des entreprises enregistrent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 16 % constatent une baisse. Le solde d'opinion est ainsi en amélioration mais demeure négatif, à -4 points contre -2,2 en moyenne sur longue période.



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en rose : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

20 % des entreprises travaillent pour les collectivités territoriales

20 % des entreprises déclarent travailler pour les collectivités locales au 3^e trimestre 2025 (proportion inférieure d'un point par rapport au 3^e trimestre 2024).



SOUS-TRAITANCE

Un solde d'opinion constant et légèrement positif

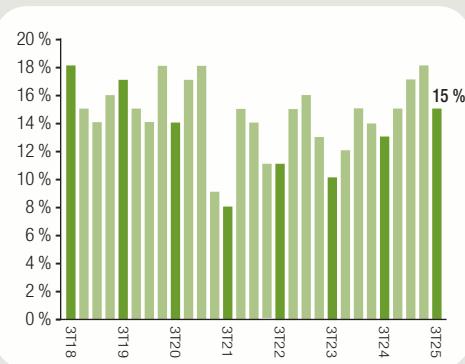
16 % des entreprises notent une progression de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 12 % en constatent une diminution. Le solde d'opinion s'établit ainsi à +4 points, comme au trimestre précédent.



Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au trimestre précédent (en vert : solde d'opinion / en pointillé : moyenne).

15 % des entreprises en sous-traitance

Au troisième trimestre 2025, 15 % des entreprises déclarent réaliser une partie de leur activité en sous-traitance, soit 2 points de plus qu'au troisième trimestre 2024.



COMMANDES

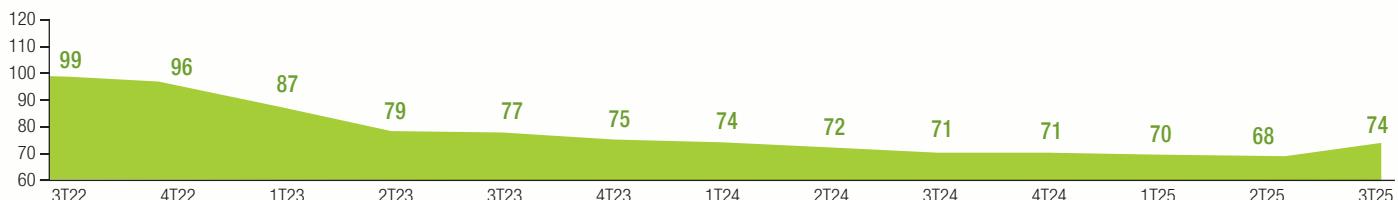
CARNETS DE COMMANDES

Des carnets de commandes en hausse pour la première fois depuis début 2022

Le niveau des carnets de commandes représente 74 jours de travail à venir en moyenne au 3^e trimestre 2025, soit 3 jours de plus qu'un an auparavant et 6 jours de plus qu'à la fin du trimestre précédent. Toutefois, les soldes d'opinions sont encore négatifs pour tous les segments de l'activité, ce qui révèle des réalités contrastées : alors que certaines entreprises voient leur

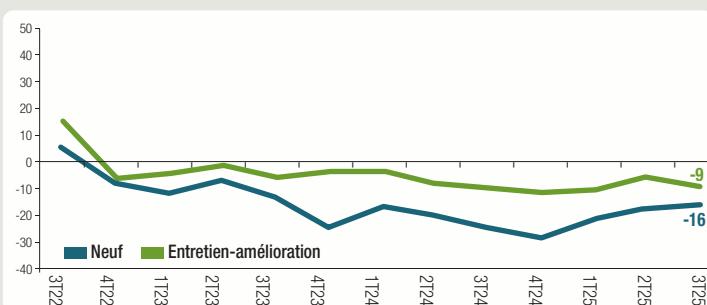
Évolution des carnets de commandes en nombre de jours

situation s'améliorer, d'autres sont encore en difficulté. Le solde s'établit à -16 points en construction neuve et -9 points en entretien-amélioration. Le solde s'améliore pour les entreprises de 10 à 20 salariés tout en demeurant négatif (-8 points), alors qu'il se dégrade pour les entreprises de moins de 10 salariés (-12 points).



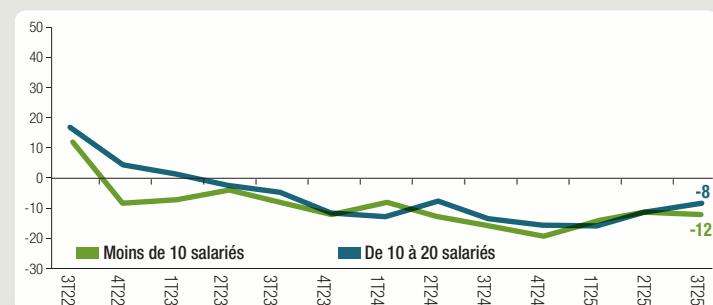
Source : CAPEB - Xerfi.

Neuf / Entretien-amélioration



Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

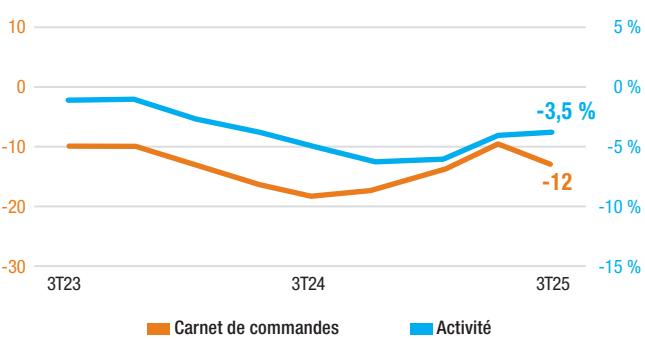
Moins de 10 salariés / 10 à 20 salariés



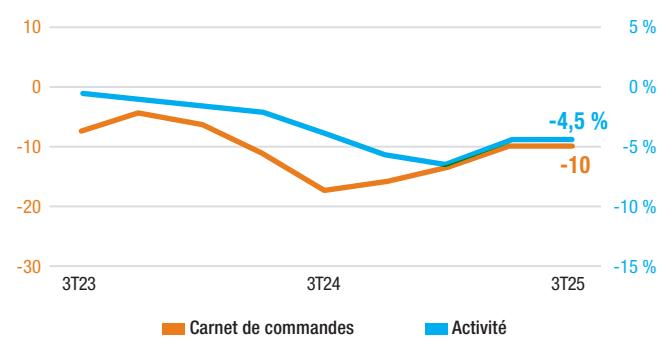
Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

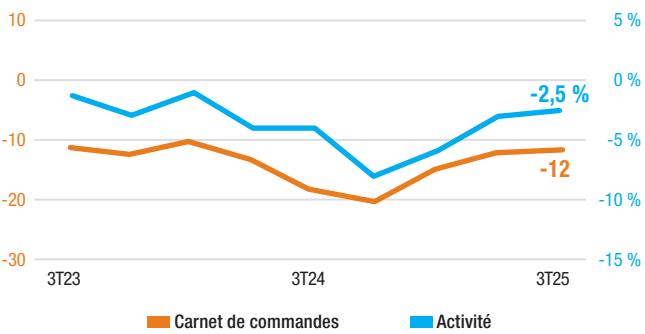
Auvergne-Rhône-Alpes



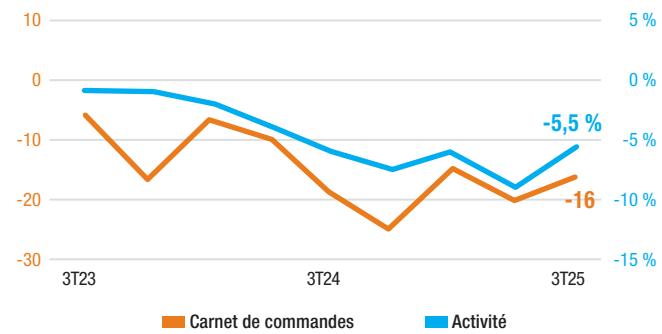
Bretagne



Bourgogne-Franche-Comté



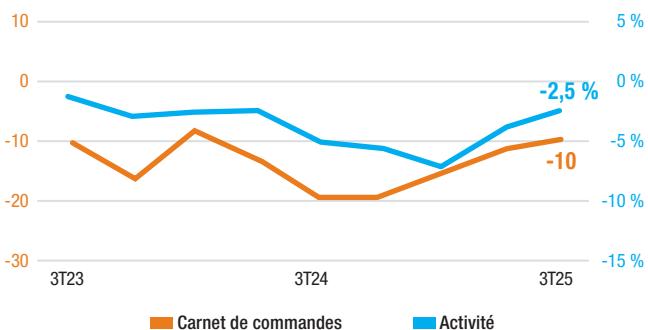
Centre-Val de Loire



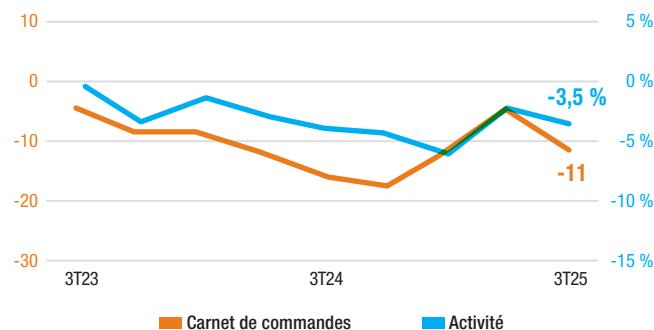
Source : CAPEB - Xerfi, évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année (en bleu : activité et en orange : solde d'opinion sur les carnets de commandes).

CARNETS DE COMMANDES ET ACTIVITÉ PAR RÉGION

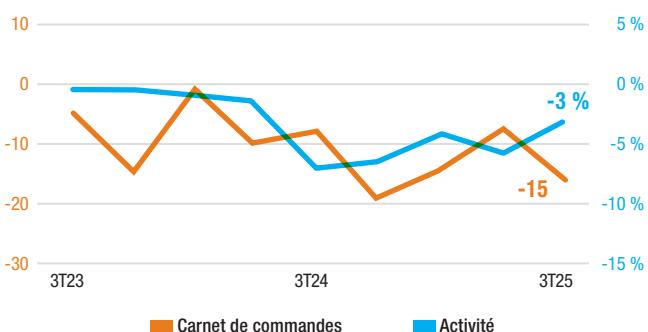
Grand Est



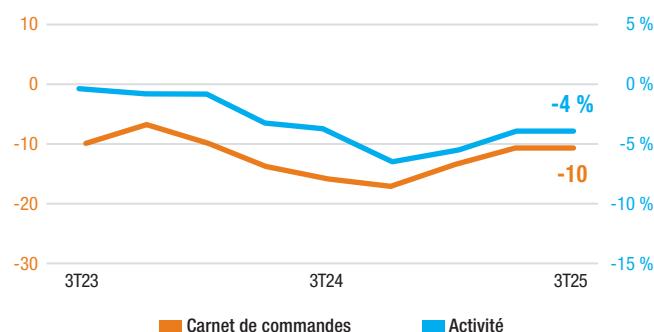
Hauts-de-France



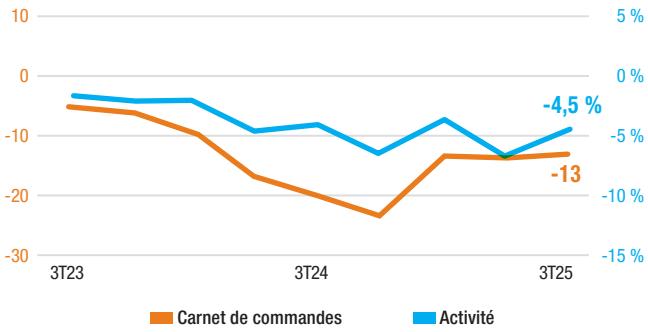
Île-de-France



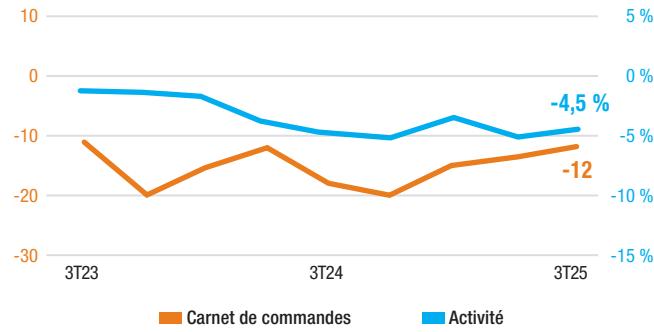
Normandie



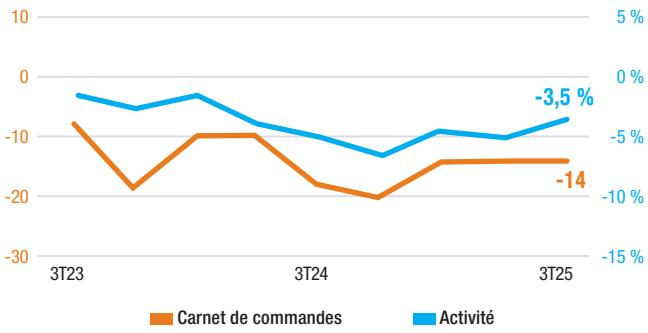
Nouvelle-Aquitaine



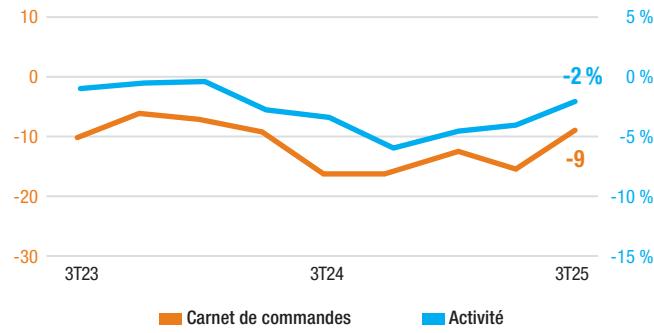
Occitanie



Pays de la Loire

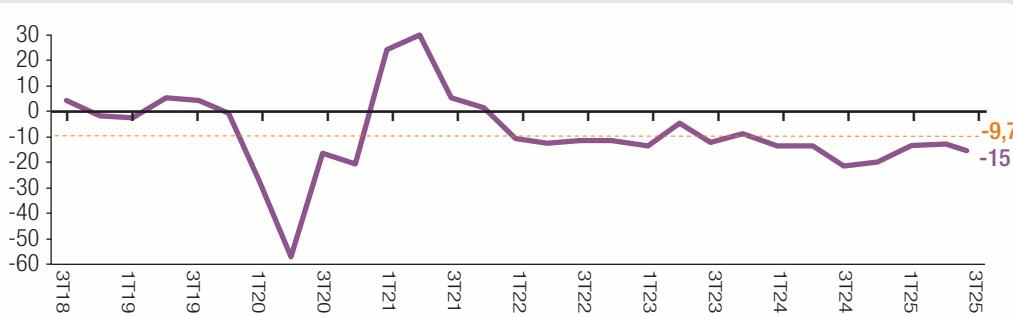


Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse



TRÉSORERIE

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

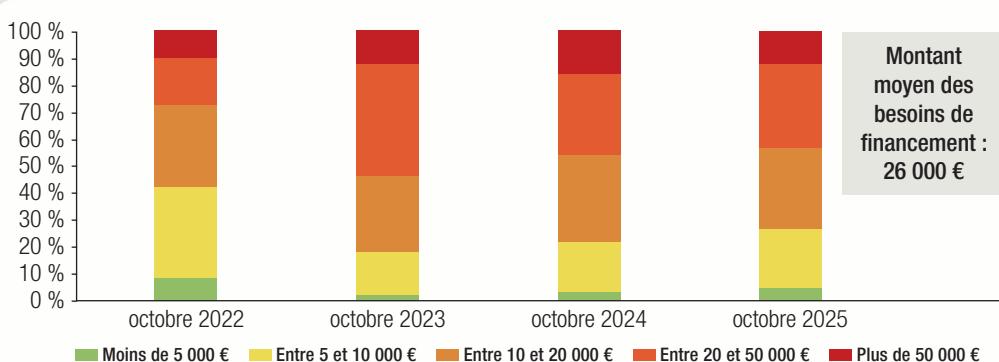


Source : CAPEB - Xerfi, évolution (solde d'opinion) par rapport au trimestre précédent.

Le solde d'opinion sur la trésorerie reste négatif

Le solde d'opinion concernant la trésorerie s'établit à -15 points au deuxième trimestre 2025 (contre -9,7 points pour la moyenne de long terme), marquant une légère dégradation par rapport au trimestre précédent. 23 % des entreprises déclarent une détérioration de leur trésorerie contre 8 % une amélioration.

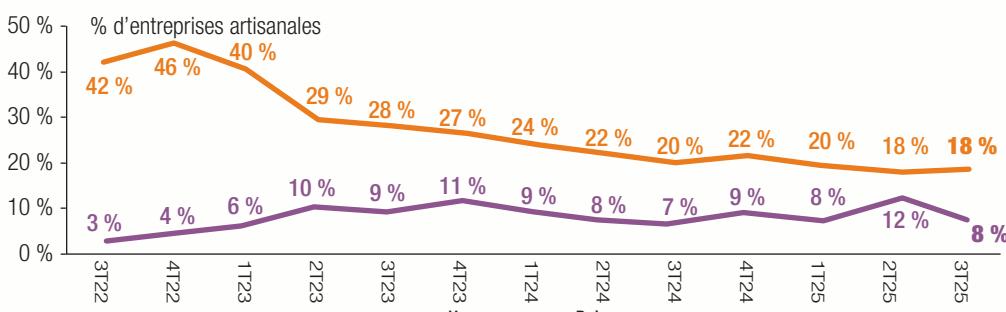
RÉPARTITION DES BESOINS DE FINANCEMENT



Source : CAPEB - Xerfi.

À 3^e trimestre 2025, 22 % des entreprises font état de besoins de financement (contre 24 % au même trimestre de l'année précédente), pour un montant moyen en baisse, à 26 000 euros. La principale cause de ces difficultés de trésorerie reste la baisse de l'activité (58 % des entreprises), suivie par l'allongement des délais de paiement des clients (50 %) et les impayés (28 %).

ÉVOLUTION DES MARGES



Source : CAPEB - Xerfi.

À 3^e trimestre 2025, 18 % des entreprises déclarent constater une baisse de leurs marges, tandis que 8 % déclarent une hausse. Le solde d'opinion sur ce trimestre s'établit à -10 points, demeurant ainsi défavorable.

DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES DANS LE BTP

Créations : -5,8 %

Au 2^e trimestre 2025, 20 942 créations ont été enregistrées dans la construction (-5,8 % par rapport au même trimestre l'année précédente).

Source : INSEE.

Défaillances : -1,8 %

Au 2^e trimestre 2025, 3 698 défaillances d'entreprises ont été enregistrées dans la construction (-1,8 % par rapport au 2^e trimestre 2024), marquant ainsi un premier recul en glissement annuel depuis 2021 en conservant un niveau haut.

Source : Banque de France.

Évolution du taux d'épargne des ménages

La tendance haussière du taux d'épargne des ménages se poursuit depuis le deuxième semestre 2023 pour s'établir à 18,9 % au deuxième trimestre 2025. Le taux d'épargne atteint ainsi un nouveau sommet, jamais atteint depuis les années 1970 à l'exception de la période récente de pandémie.



Source : INSEE. Le taux d'épargne est le rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

ENTRETIEN-AMÉLIORATION : COÛT ET PRIX DES TRAVAUX

Les prix et les coûts des travaux d'entretien-amélioration progressent modérément

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments accélèrent (+1,2 % au deuxième trimestre 2025, après +0,9 % au premier trimestre et +0,9 % au quatrième trimestre 2024). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non résidentiel (+1,4 %) que dans le secteur résidentiel (+1,1 %).

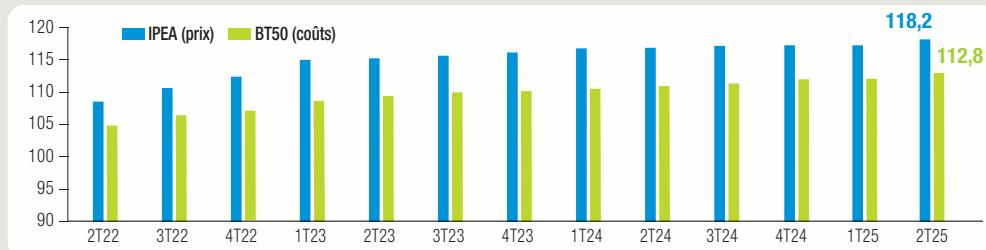
Les prix augmentent le plus fortement pour les travaux de plâtrerie (+4 % après +2,6 %) et pour les « autres travaux d'installation » (+2,5 % après +3,8 %).

Ils augmentent également de manière prononcée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2 % après +2,3 %), de menuiserie (+2 % après +1,6 %), ainsi que pour les travaux de peinture et de vitrerie (+1,8 % sur un an, après +1,4 %). La hausse des prix sur un an est plus modérée pour les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,3 % après +1,1 %), de couverture (+1,3 % après +0,8 %) et d'installation électrique (+0,9 % après +0,7 %).

Enfin, les prix diminuent sur un an pour les « autres travaux de construction spécialisés » (-1,0 % après -1,8 %).

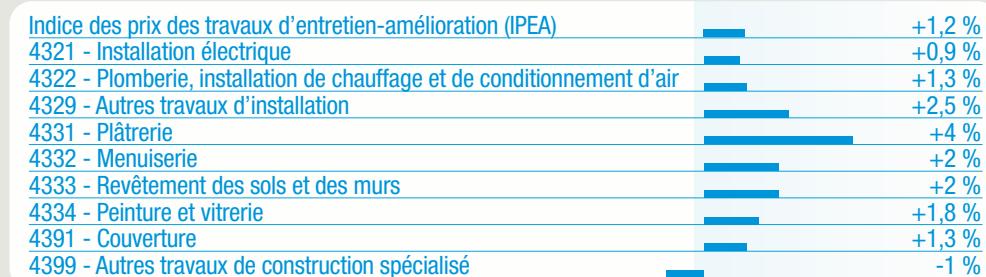
En parallèle, les coûts (selon l'indice BT50) augmentent de +1,7 % sur la même période.

Évolution comparée des prix et des coûts



Source : INSEE, base 100 en 2021.

Évolution des prix par corps de métiers pour les bâtiments résidentiels et non résidentiels (2T2025/2T2024)



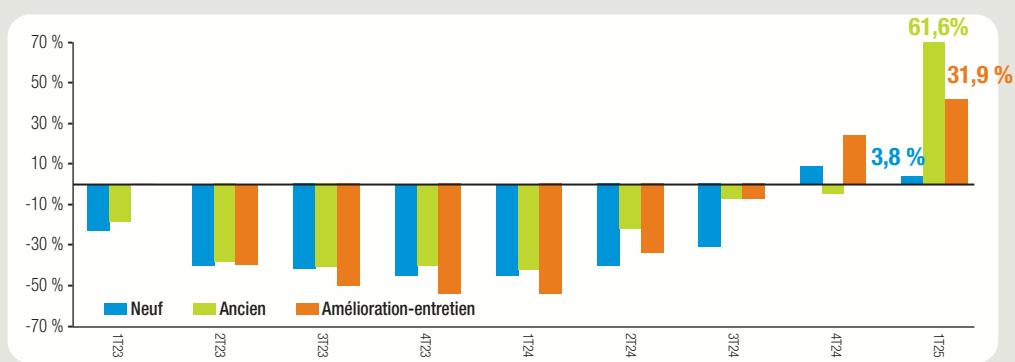
Source : INSEE, base 100 en 2021.

CRÉDITS À L'HABITAT POUR LES PARTICULIERS

Les crédits à l'habitat poursuivent leur redressement

Les montants de crédits à l'habitat accordés sont en hausse très nette au premier trimestre 2025 par rapport au premier trimestre 2024 : +50,4 % pour atteindre 29 milliards d'euros. Cette hausse est particulièrement prononcée pour l'achat de logements anciens (+61,9 %), qui représentent 85 % du montant accordé au premier trimestre 2025, et pour les travaux d'amélioration entretien (+31,9 %). Ils progressent dans une moindre mesure pour l'acquisition de logements neufs (+3,8 %). Si la tendance est positive, les montants accordés demeurent nettement inférieurs à ceux observés entre 2016 et 2022.

Évolution des montants accordés de crédits à l'habitat, en glissement annuel (T/T-4)



Source : Banque de France.

MÉMO

Indice des prix à la consommation

Valeur en septembre 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
119,81	+1,1 %

Source : INSEE, indice hors tabac base 100 en 2015.

Indice du coût de la construction

Valeur au 2T2025	Évolution annuelle (T/T-4)
2 086	-5,4 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1953.

Indice de référence des loyers

Valeur au 3T25	Évolution annuelle (T/T-4)
145,77	+0,9 %

Source : INSEE, indice base 100 au 4^e trimestre 1998.

INDEX BT50

Valeur en août 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
135,8	+1,9 %

Source : Insee, publication au JO du 17 août 2025 base 100 en 2010.

COURS DES MÉTAUX

Aluminium

En dollars/tonne en août 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
2 593,2	+10,8 %

Cuivre

En dollars/tonne en août 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
9 645,5	+7,6 %

Zinc

En dollars/tonne en août 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
2 783,4	+2,5 %

PRIX DE VENTE DES MÉTIAUX DE CONSTRUCTION

Produits céramiques et matériaux de construction

Valeur en août 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
126,8*	-0,2 %

Béton prêt à l'emploi

Valeur en août 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
132,7*	+2,7 %

Produits sidérurgiques de base et ferroalliages

Valeur en juillet 2025	Évolution annuelle (M/M-12)
95,3*	-3,4 %

* Valeur provisoire.

Source : INSEE, indice base 100 en 2021.

EMPLOI

EMPLOI DANS LE BTP



Source : INSEE.

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 540 000 au 2T2025, soit une baisse de 1,7 % sur un an (contre une stagnation dans l'ensemble des secteurs principalement marchands).

Source : INSEE.

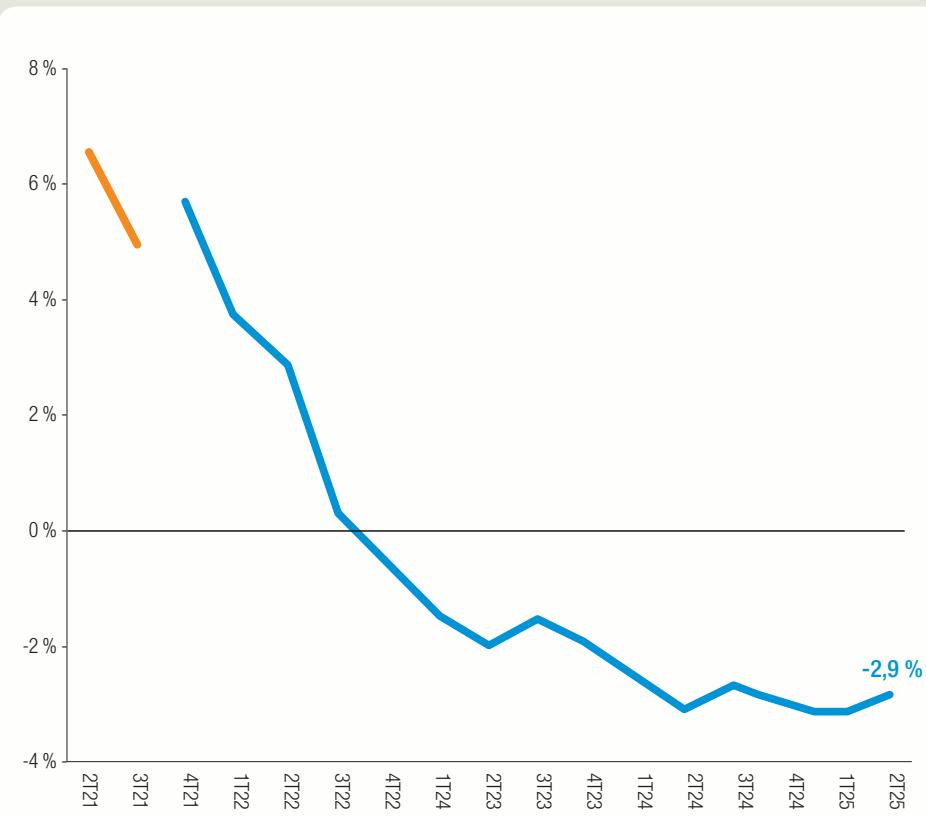
Emploi intérimaire

Au 2^e trimestre 2025, le secteur du BTP totalise 125 294 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein). L'intérim recule par rapport au 2^e trimestre 2024 (-4,2 %).

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 7,5 %.

Source : DARES.

EMPLOI SALARIÉ DANS LES ENTREPRISES DU BTP DE MOINS DE 20 SALARIÉS



Source : ACOS.

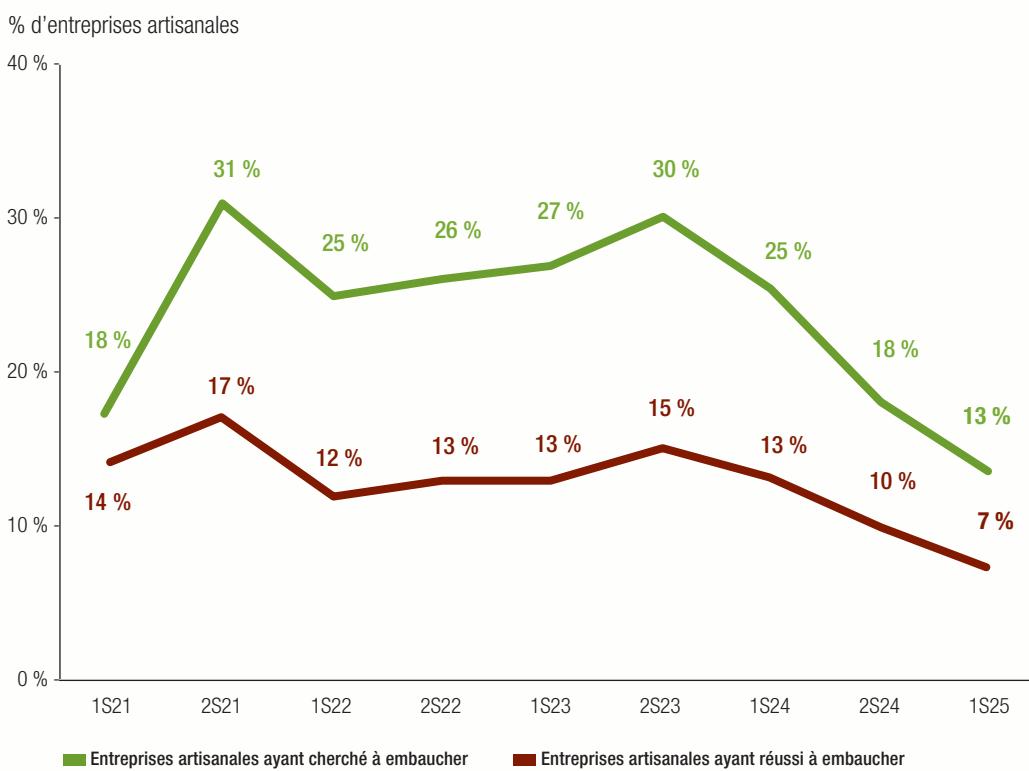
Évolution de l'emploi salarié dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés

Au 2^e trimestre 2025, l'emploi recule dans les entreprises du BTP de moins de 20 salariés par rapport au 2^e trimestre 2024. La variation s'établit à -2,9 %, soit 24 083 emplois détruits.

Source : ACOS.

Avertissement : en raison d'un changement de périmètre des données de l'Urssaf, les effectifs salariés prennent dorénavant en compte les apprentis. Sur le graphique ci-contre est ainsi visible la rupture de série : la courbe orange correspond à l'ancienne série, tandis que la courbe bleue prend en compte le nouveau périmètre.

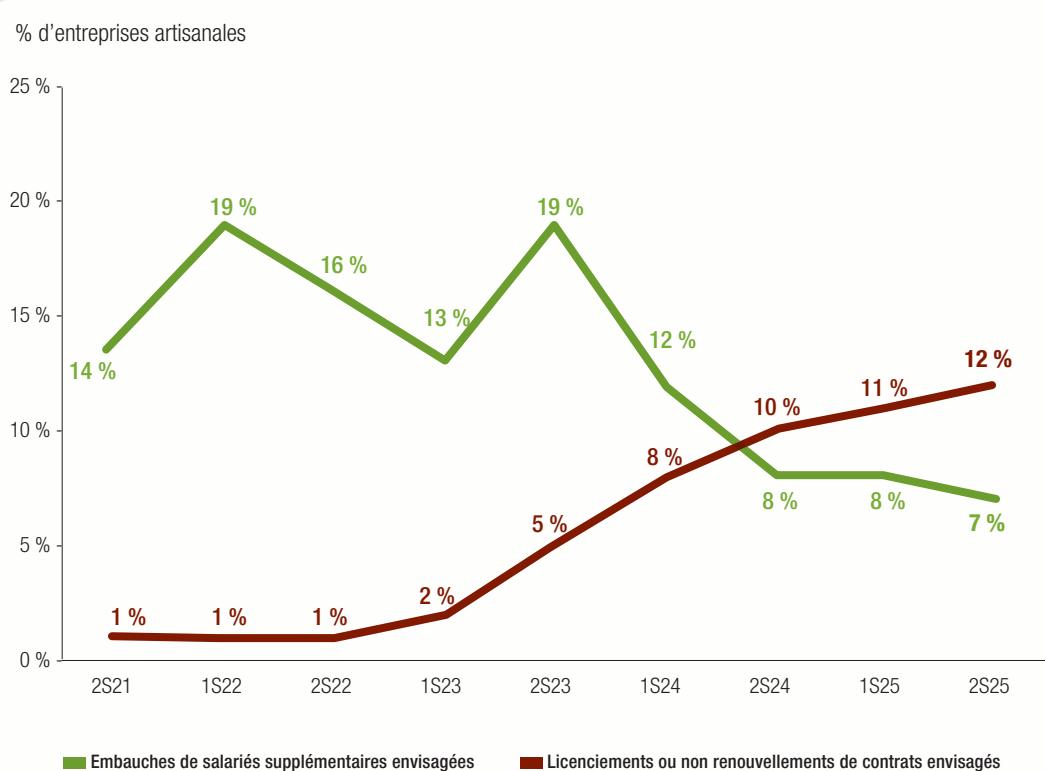
LES EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT



En cohérence avec les baisses constatées sur l'emploi salarié et les intentions affichées en début de semestre, les entreprises artisanales ont été encore moins nombreuses à avoir cherché à recruter au cours du premier semestre 2025 (seulement 13 % d'entre elles). 7 % des entreprises sont effectivement parvenues à recruter, soit un peu plus de la moitié de celles ayant cherché à le faire.

Source : CAPEB - Xerfi.

LES INTENTIONS D'EMBAUCHES DANS L'ARTISANAT DU BÂTIMENT



L'écart se creuse entre la part d'entreprises envisageant des licenciements ou non renouvellements de contrat pour le semestre à venir (12 %) et la part d'entreprises envisageant de recruter (7 %), laissant présager la poursuite d'une tendance dégradée sur l'emploi jusqu'à fin 2025.

Source : CAPEB - Xerfi.

Crédit photo : © 2025 iStockphoto LP.